

Groupe des locataires du
chemin De-La-Montagne
102, chemin De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries

RECOMMANDE

Swiss Life Property Management SA
A l'att. de M. Michael Dill
13, avenue de Rumine
Case postale 1307
1000 Lausanne

Chêne-Bougeries, le 3 juillet 2017

Concerne : non conformité de l'installation de gaz naturel et problèmes en découlant

Cher Monsieur,

Le groupe Montagne a reçu, par l'intermédiaire d'un locataire, copie d'un courrier des SIG du 26 juin concernant la coupure de l'alimentation de gaz naturel au 18 juillet 2017 (annexe 1), suite à des courriers restés sans effet à l'intention de Livit.

En effet, les SIG ont constaté que la partie du branchement entre la vanne de concession et l'introduction dans le bâtiment n'est plus étanche et qu'il convient de la remplacer. Livit n'aurait donc pas jugé bon de donner suite aux courriers des SIG concernant ce problème. Ces carences en maintenance dont souffrent nos immeubles mettent-elles en danger ses locataires, ou est-ce une mesure d'économie ?

Par ailleurs, Livit a envoyé le 22 juin à tous les locataires un courrier concernant le recensement des gazinières, délai au 3 juillet (voir annexe 2), en rappelant que nous sommes en période de vacances. Selon téléphone du 3 juillet auprès de la régie, il nous a été répondu que seuls 34 locataires ont répondu pour l'instant. Quant à notre interrogation sur la suite de la démarche, Livit nous a informés qu'ils allaient contacter les locataires ayant répondu pour leur proposer une solution de rechange. Et que deviennent les autres ? Livit pensait attendre....

Le groupe Montagne a alors demandé à Livit de bien vouloir écrire (en courrier simple, et non en recommandé) à tous ceux qui n'ont pas répondu de les informer que le gaz serait coupé définitivement au 18 juillet, étant donné que les SIG ont fourni à Livit une liste de tous les locataires utilisant le gaz. **Pour rappel, il ne reste que 2 semaines !**

Or, le 4 juillet, un locataire inquiet téléphone aux SIG qui lui dit qu'il n'est pas question de couper le gaz, qu'il ne faut rien faire pour l'instant, si ce n'est d'attendre des nouvelles de la régie Livit.

Ce même jour, un autre locataire qui va partir un mois en vacances, téléphone à Livit pour de plus amples informations et là, bonne nouvelle, on lui dit que Swiss Life va faire renouveler ou réparer le système de l'arrivée du gaz et que le gaz ne sera donc pas coupé.

Que d'informations contradictoires ! Vous comprendrez que c'est vraiment déstabilisant pour les locataires de ne pas savoir ce qu'il va leur arriver.

Nous vous informons que nous sommes inquiets, au vu de ce qui précède, du mode de communication de la régie Livit, et compte tenu des importants travaux à venir, les locataires sont en droit d'avoir des informations complètes, précises et dans les temps.

A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir informer la régie Livit d'envoyer au groupe Montagne (102, chemin De-La-Montagne) une copie de toutes les communications faites aux locataires, étant donné que nous sommes co-signataires de la convention.

En espérant avoir attiré votre attention sur les problèmes que rencontrent les locataires, nous vous remercions d'avance de votre diligence auprès de Livit et vous prions d'agréer, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le groupe Montagne
Anne Molnarfi Schmidt, présidente

Copie à Livit SA

Annexes : ment.